

# PROGRAMMATION

5 MARS

## Cinéma Le Clap et quilles

Projection privée en matinée (jus et mais soufflé inclus) et Quillorama Frontenac en après-midi

**Matériel requis :** espadrilles d'intérieur, dîner froid et collations

6 MARS

## Aquarium du Québec

Rencontre avec les animaux marins de l'Aquarium (ours blancs, morses, phoques et poissons de toutes sortes) et visite guidée d'une durée de 2 h

**Matériel requis :** tenue hivernale, dîner froid et collations

7 MARS

## Camp de Portneuf

Activités hivernales (raquette, trottinette des neiges, glissade et animations diverses) animées par les animateurs du Camp de Portneuf

**Matériel requis :** tenue hivernale, dîner froid et collations

8 MARS

## Méchoui International

Au programme : activités extérieures, animations, escalade, glissade et repas de cabane à sucre

**Matériel requis :** tenue hivernale et collations (dîner fourni)

9 MARS

## RécréOFUN

Accès au labyrinthe de jeux, au balleOFUN, au tour de grimpe et aux glissoires

Activité encadrée par nos animateurs

**Matériel requis :** tenue sportive, chaussettes, dîner froid et collations



# TARIFS

Les coûts d'inscription par enfant sont les suivants :

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
37 \$	71 \$	105 \$	139 \$	173 \$



Le service de surveillance animée est offert de 7 h à 8 h 45 et de 16 h à 17 h 30. Il est inclus dans le coût d'inscription.

# RENSEIGNEMENTS

## LOISIRS-ACTION VAL-BÉLAIR

3490, route de l'Aéroport  
Québec (Québec) G3K 1X5

418 915-9965

info@lavb.ca

www.lavb.ca

facebook.com/loisirsactionvb



Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

FICHE D'INSCRIPTION

Nom du parent :	Code postal :	
Adresse :	Cellulaire :	
Téléphone Résidence :	Bureau :	
Courriel :		
N° d'assurance sociale (obligatoire) :	Le relevé 24 sera émis au nom du parent qui aura payé l'inscription :	
Nom et prénom de l'enfant	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant
Date de naissance	Année / mois / jour	Année / mois / jour
N° d'assurance maladie	Année / mois / jour	Année / mois / jour
Date d'expiration de la carte d'assurance maladie	Année / mois / jour	Année / mois / jour
Problème de santé		
Veuillez indiquer si l'enfant a une particularité médicale (allergies, médicaments, etc).		
Autorisation de départ	Seul <input type="checkbox"/>	Avec un parent <input type="checkbox"/>
Nom de la personne autorisée à quitter avec l'enfant (s'il y a lieu)	Seul <input type="checkbox"/>	Avec un parent <input type="checkbox"/>



Loisirs-Action  
Val-Bélair

# Activités de la relâche 2018

En collaboration avec :



Arrondissement de  
La Haute-Saint-Charles

## ACTIVITÉS OFFERTES AUX ENFANTS DE 5 à 12 ANS

**Début des inscriptions**  
**Mercredi 17 janvier, à 10 h**

**Date limite d'inscription**  
**Mercredi 21 février, à 13 h**

**Important**  
**Assurez-vous de bien vérifier les modalités**  
**d'inscription et de paiement avant de remplir**  
**la fiche d'inscription.**

Pour inscrire un enfant, deux options s'offrent à vous :

**OPTION 1 : En ligne au [www.lavb.ca](http://www.lavb.ca)**

**OPTION 2 : Par la poste (ou chute à courrier), en suivant cette procédure :**

1. Remplir la fiche d'inscription produite au verso.
2. Libeller le chèque à l'ordre de LAVB (aucun chèque postdaté ne sera accepté).
3. Inscrire sur l'enveloppe « LAVB Relâche ».
4. Poster la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque à l'adresse suivante : Loisirs-Action Val-Bélair, 3490, route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.

**Note : Le nombre de places est limité**

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## ACCUEIL ET DÉPART

L'accueil pour toutes les activités se fera au centre culturel Georges-Dor. L'enfant doit être présent dès 8 h 45. Le retour est prévu à 16 h. Si un enfant arrive après le départ de l'autobus, le parent aura la responsabilité de le reconduire à son activité. Il est nécessaire d'inscrire sur la fiche d'inscription les renseignements relatifs au fait si l'enfant est autorisé à quitter seul ou avec un parent après l'activité. S'il ne peut quitter seul, il est important d'indiquer le nom des personnes autorisées à venir le chercher. Une pièce d'identité sera demandée tous les jours lorsque vous viendrez chercher votre enfant.

## SERVICE DE SURVEILLANCE ANIMÉE

Le service de surveillance animée est inclus dans le coût d'inscription de votre enfant aux activités de la relâche. La surveillance animée est offerte au centre culturel Georges-Dor de 7 h à 8 h 45 et de 16 h à 17 h 30. Pour tout retard, des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes seront facturés.

N'oubliez pas de fournir une paire d'espadrilles d'intérieur pour le service de surveillance animée.

## ANNULATION

LAVB se réserve le droit d'annuler toute inscription si le comportement d'un enfant est jugé inapproprié.

## REMBOURSEMENT

Un remboursement pourra être accordé pour des raisons médicales sur présentation d'un billet signé par un médecin ou si une activité est annulée par LAVB sans possibilité qu'elle soit reportée à l'intérieur.

## DÎNER ET COLLATIONS

L'enfant doit apporter un dîner froid et deux collations. Pour prévenir les risques d'allergies, les repas et les collations ne doivent pas contenir de noix ni d'arachides.

## ENFANT À L'INTÉGRATION

**Le parent dont l'enfant a des besoins particuliers doit communiquer avec LAVB avant de faire son inscription.** Le parent devra assumer les coûts supplémentaires pour la ressource qui accompagnera son enfant. De plus, LAVB se réserve le droit de refuser ou d'annuler l'inscription de l'enfant dans le cas où la ressource ne pourrait être disponible au moment de l'activité.

## AUTRES

L'enfant doit demeurer avec son animateur pendant toute la durée de l'activité.

## INSCRIPTIONS TARDIVES

Si l'inscription d'un enfant se fait après la date limite d'inscription, des frais supplémentaires de 10 % s'appliqueront à l'inscription.

ACTIVITÉS	Les coûts d'inscription par enfant sont les suivants :		
	1 <sup>er</sup> ENFANT	2 <sup>e</sup> ENFANT	3 <sup>e</sup> ENFANT
1 jour : 37 \$	2 jours : 71 \$	3 jours : 105 \$	4 jours : 139 \$
			5 jours : 173 \$
<i>Veillez cocher les activités sélectionnées pour chacun des enfants.</i>			
Lundi 5 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma et quilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 6 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aquarium du Québec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 7 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Camp de Portneuf	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 8 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Méchnou International	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 9 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RécréoFUN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veillez calculer le total par enfant selon le nombre de jours choisis :			
	\$	\$	\$